

LA SITUATION DES DROITS DE LA PERSONNE DANS L'EX- YUGOSLAVIE

ENJEU

La situation des droits de la personne dans l'ex-Yougoslavie demeure un grave sujet de préoccupation. Le conflit armé qui avait cours dans la région, alimenté par l'intolérance ethnique et les rivalités de longue date, a conduit à la violation de la quasi-totalité des règles du droit humanitaire international et des droits et libertés fondamentaux.

Dans le nouvel environnement, instauré à la faveur des négociations à Dayton d'un accord de paix pour la Bosnie-Herzégovine, le Canada et la communauté internationale s'appliqueront à promouvoir et à surveiller le respect des droits de la personne ainsi qu'à poursuivre les auteurs de crimes de guerre.

CONTEXTE

Depuis le début du conflit dans l'ex-Yougoslavie, les parties ont violé massivement et systématiquement les droits de la personne, notamment en procédant à des pratiques d'épuration ethnique. Le meurtre, le viol, la torture et autres formes d'intimidation ont été employés pour forcer les populations d'un groupe ethnique à quitter leurs foyers dans les régions revendiquées par un autre groupe ethnique. En Bosnie-Herzégovine, l'épuration ethnique était répandue.

Plus de 100 000 personnes ont été tuées depuis le début du conflit, plusieurs centaines de milliers d'autres ont été blessées, et près de trois millions ont été déplacées ou forcées de trouver refuge dans les pays voisins. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et autres organismes humanitaires, ont apporté des secours d'urgence à nombre d'entre eux qui n'ont aucun autre moyen de se nourrir ou de se loger.

Durant l'année écoulée, se sont produites quelques-unes des pires atrocités du conflit. En juillet et en août, les forces serbes de Bosnie envahissaient les « zones de sécurité » de Srebrenica et de Zepa, ce qui entraîna le déplacement de quelque 60 000 personnes, ainsi que le meurtre et le viol de milliers de d'autres. Selon le CICR, plus de 3 000 hommes et adolescents, détenus par les Serbes de Bosnie, manquent encore à l'appel. Malgré leurs promesses de coopérer, les Serbes de Bosnie continuent de bloquer l'accès international aux zones où l'on soupçonne l'existence de charniers et de centres de détention.

En mai et août 1995, la Croatie recourait à la force militaire pour reprendre le contrôle de la Slavonie occidentale et de la Krajina. Fuyant les combats, environ 250 000 civils ont quitté les régions. Le Secrétaire général des Nations Unies a rapporté le massacre de plusieurs centaines de civils, la conduite systématique et généralisée de pillages et d'incendies, ainsi que d'autres formes de destruction matérielle.

En Serbie, les groupes minoritaires, tels les Hongrois et les Croates de la Voïvodine, et les Musulmans de la région de Sandjak, se sentent menacés par la majorité serbe, ainsi que le